

Retrouvez-nous sur
btpcfa-cvdl.fr

» TP FAÇADIER PEINTRE

Présentation succincte du métier

Le façadier-peintre exécute les travaux de finition extérieure sur des ouvrages constituant les façades des bâtiments, il utilise le plus souvent des échafaudages fixes ou roulants. La protection des façades est réalisée grâce aux matériaux suivants :

- des peintures sur des supports bois, thermoplastiques et métalliques ;
- des peintures en film mince qui assurent le traitement et la finition des différents supports ;
- des revêtements épais et semi épais qui protègent, masquent le faïençage et décoorent les différents supports ;
- des revêtements d'imperméabilités de façade, et d'étanchéité des sols qui traitent l'ensemble des pathologies de fissuration ;
- des systèmes d'isolation thermique par l'extérieure en finition mince et épaisse qui conjuguent esthétique et performance énergétique des bâtiments.

> Métier(s) auxquels conduit la formation

- Façadier Peintre

> Objectifs généraux de la formation

- Obtenir la certification préparée
- Etre capable de réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments, Réaliser des travaux d'imperméabilisation sur des façades à rénover, Réaliser des travaux d'isolation thermique extérieure filière humide avec une finition en enduit mince et épais

> Programme de la formation

Combinaison de connaissances et d'acquisition de compétences professionnelles, de connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles et de connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

- Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments, Réaliser des travaux d'imperméabilisation sur des façades à rénover, Réaliser des travaux d'isolation thermique extérieure filière humide avec une finition en enduit mince et épais
- Chacune de ces compétences permettent d'obtenir un Certificat de Compétence Professionnelle

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

- Sauveteur et Secouriste du Travail (SST)
- Prévention des risques liés à l'Activité Professionnelle (PRAP)
- Travail en hauteur sur échafaudage de pied (R408)
- Risques électriques

i informations

CODE RNCP : 36260

PUBLIC CONCERNÉ

Jeunes sans entreprise ayant un projet d'apprentissage

Apprenti

Contrat de professionnalisation

Tous Publics (salarié, demandeur d'emploi, reconversion professionnelle)

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, nos locaux sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour mieux vous accompagner, nous vous proposons de prendre contact avec nos référents handicap, ils étudieront avec vous les possibilités d'adaptation.

CONDITIONS D'ACCÈS

Être salarié d'une entreprise dont l'activité est celle de la qualification préparée

Toute personne ayant un projet de formation dans le BTP

PRÉREQUIS

CAP Peintre applicateur de revêtements
CAP Maçon
Débutant. Être à l'aise avec les fondamentaux, lire, écrire et compter.
Pas de contre-indication médicale pour l'exercice du métier
CAP Métiers du Plâtre et de l'isolation

DURÉE

Standard : 6 mois - 280h
Possibilité d'adaptation en fonction des connaissances et compétences à l'entrée en formation, pour tous les publics

SITE(S) DE FORMATION

Orléans

ORGANISATION DE LA FORMATION

Apprenti : 1 semaine en site de formation / 2 ou 3 semaines en entreprise
Les autres actions de formation : rythme de l'alternance convenu avec l'entreprise

